
Lettre du représentant Carrier, en mission près l'armée de l'Ouest, qui annonce une nouvelle victoire remportée sur la rive gauche de la Loire, lors de la séance du 29 frimaire an II (19 décembre 1793)

Jean-Baptiste Carrier

Citer ce document / Cite this document :

Carrier Jean-Baptiste. Lettre du représentant Carrier, en mission près l'armée de l'Ouest, qui annonce une nouvelle victoire remportée sur la rive gauche de la Loire, lors de la séance du 29 frimaire an II (19 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 688-689;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_39000_t1_0688_0000_13;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

« BAUDRAIS, MICHEL; N. FROIDURE; GODARD; CORDAS; CAILLIEUX. »

II

« Commune de Paris le 28 frimaire de l'an II de la République française, une et indivisible. (1)

« Les administrateurs du département de Paris te font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du 27 dudit.

« Parmi les individus qui y sont renfermés, il y en a qui sont prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats, assassinats, contre-révolution, délits de police municipale, correctionnellé, militaire; d'autres sont détenus pour délits légers; d'autres enfin sont arrêtés comme suspects.

Conciergerie	539
« Grande-Force	595
« Petite-Force	273
« Sainte-Pélagie	222
« Madelonnettes	233
« Abbaye	137
« Bicêtre	741
« A la Salpêtrière	370
« Chambres d'arrêt, à la Mairie	91
« Luxembourg	377
« Maison de suspicion, rue de la Bourbe	310
« Les Capucins, faubourg Saint-Antoine	»
« Réfectoire de l'Abbaye	65
« Les Anglais, rue Saint-Victor	109
« Les Anglais, rue de Loureine	65
« Les Carmes, rue de Vaugirard	42
« Les Anglais, faubourg Saint-Antoine	39
« Ecossais, rue des Fossés-Saint-Victor	81
« Saint-Lazare, faubourg Saint-Lazare	»
« Maison Escourbiae, rue Saint-Antoine	20
« Belhomme, rue de Charonne, n° 70	43
« Total général	4,352

« Certifié conforme aux feuilles journalières à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

« MICHEL; N. FROIDURE; BAUDRAIS; MASSÉ; CAILLIEUX; CORDAS. »

Le ministre des affaires étrangères fait passer la première partie d'un dictionnaire républicain et révolutionnaire de l'orthographe française (2), que le citoyen Soulavie, ministre de la République française à Genève, lui a adressé de la part du citoyen Rodont, patriote genevois, qui en fait hommage à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité d'instruction publique (3).

(1) Archives nationales, carton C 285, dossier 826.

(2) Nous n'avons pu retrouver ce document.

(3) Procès-verbaux de la Convention, t. 27, p. 316.

Suit la lettre du ministre des affaires étrangères (1).

Le ministre des affaires étrangères,

Au citoyen Président de la Convention nationale.

Paris, 27 frimaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Je te fais passer, citoyen Président, la première partie d'un dictionnaire républicain et révolutionnaire de l'orthographe française que le citoyen Soulavie, ministre de la République française à Genève, m'a prié d'adresser à la Convention nationale de la part du citoyen Rodont, patriote genevois, qui fait à la Convention nationale hommage de son ouvrage.

« DEFORGUES. »

Le représentant du peuple Carrier écrit de Nantes le 25 frimaire, et annonce une nouvelle victoire remportée par les troupes de la République, sur la rive gauche de la Loire.

Le 24, elles firent, au pont des Mates-au-Périer et à Beauvoir, trois fausses attaques qui secondèrent efficacement celles que nous devons porter réellement. Le général Haxo se porta sur la droite, et le général Dutruy sur la gauche. Une enceinte de huit lieues fut à l'instant couverte de braves républicains; ils franchirent rapidement tous les obstacles, en criant : *Vive la République!* et portant partout le fer et le feu. Quatre pièces d'artillerie, les seules qui restaient aux brigands, ont été enlevées la baïonnette au bout du fusil; nos intrépides défenseurs étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture; la mitraille, qui pleuvait sur eux de toutes parts, ne les a point arrêtés; ils ont poursuivi les brigands pendant plus de trente heures consécutives, et leur ont pris deux caissons.

De petits rassemblements s'étaient déjà formés autour de Paux; cent hommes les ont républicainement dissipés. Du côté de Sainte-Pazaune un autre rassemblement devenait inquiétant, un second détachement s'y est porté, a mis les rebelles en déroute, et en a laissé quarante-deux sur le carreau.

Insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre de Carrier (3).

Carrier, représentant du peuple français près l'armée de l'Ouest, à la Convention nationale.

« Nantes, le 25 frimaire de la République française une, indivisible et impérissable.

« Citoyens mes collègues,

« Qu'il est satisfaisant pour moi de n'avoir à vous annoncer que des triomphes de notre

(1) Archives nationales, carton F¹ 1008⁴, dossier 1488.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 27, p. 317.

(3) Bulletin de la Convention du 29 frimaire an II (jeudi 19 décembre 1793), Archives nationales, car-

armée sur la rive gauche de la Loire. Hier, à dix heures du matin, elle avait l'ordre d'ouvrir contre les brigands, au pont des Motes, au Perrier et à Beauvoir, trois fausses attaques qui se condèrent efficacement celles que nous devions porter réellement, tout réussit au gré de nos desirs. Le général Haxo se porta sur la droite et le général Dutruy sur la gauche. Une enceinte de huit lieues fut convertie à l'instant de braves républicains par la rapidité avec laquelle ils franchirent tous les obstacles en criant *Vive la République!* et portant de toutes parts le fer et la flamme. Quatre pièces d'artillerie, les seules qui restaient aux brigands, ont été enlevées la baïonnette au bout du fusil; nos intrépides défenseurs étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture, la mitraille qui pleuvait sur eux ne les a point arrêtés, ils ont poursuivi les brigands pendant plus de trente heures consécutives et leur ont pris deux caissons (1).

Des petits rassemblements s'étaient déjà formés autour de Paulx, nous y avons envoyé 100 hommes qui les ont républicainement dissipés.

Du côté de Sainte-Pazanne, un autre rassemblement devenait inquiétant, un second détachement s'y est porté, a mis les rebelles en déroute et en a laissé 42 sur le carreau. Que l'union qui règne entre les généraux Haxo et Dutruy, union qui commande la confiance aux soldats, rapproche tous les généraux de nos armées et nous ne compterons plus que des victoires. (2)

Salut, fraternité, amitié.

« CARRIER. »

Les membres du comité révolutionnaire de Beauvais écrivent que, conformément à la loi du 19 brumaire, ils ont ouvert, dans leur sein, un dépôt des offrandes à faire à la patrie, en souliers, bas et chemises; ces offrandes se montent à 150 paires de souliers, 230 paires de bas, 452 chemises. Le dévouement de leurs concitoyens à la chose publique fait croire que sous peu le dépôt sera doublé.

Les citoyens du district de Beauvais se disputent l'acquisition des biens des émigrés; et 36 lots estimés 38,675 livres ont été vendus 65,750 livres.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Les administrateurs du district d'Aurillac écrivent que la vente des biens des émigrés prend chaque jour plus de faveur dans ce district;

ton C 283, dossier 891. *Moniteur universel* [n° 91 du 19 nivôse an II (samedi 21 décembre 1793), p. 367, col. 1]; *Journal des Débats et des Décrets* [frimaire an II, n° 457, p. 4013. Aniard; *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 9, p. 428.

(1) Vifs applaudissements, d'après les *Annales patrio-linguistiques et littéraires* [n° 153 du 30 frimaire an II (vendredi 20 décembre 1793), p. 1595, col. 1].

(2) Applaudissements, d'après le *Mercur universel* [30 frimaire an II, vendredi 20 décembre 1793, p. 476, col. 1, et d'après le *Journal de Perlet* [n° 454 du 30 frimaire an II, vendredi 20 décembre 1793, p. 153.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 17, p. 317.

40 lots estimés 128,940 livres ont été vendus 468,875 livres.

Insertion au « Bulletin » (1).

Une députation du conseil général de la commune de Paris vient inviter la Convention à assister à la fête de l'inauguration du buste de Châlier, qu'elle se propose de célébrer demain décade. La Convention décrète qu'une députation de douze membres s'y rendra, et elle nomme à cet effet les citoyens David, Hoffmann (Haussmann), Granet, Dubois, Loysel, Guyton-Morveau, Philippeaux Ruamps, Mathieu, Gautier, Fayau et Charlier (2).

Suivent les documents relatifs à cette invitation (3).

I.

« 29 frimaire an II de la République française, une et indivisible.

Citoyen Président,

Une députation du conseil général de la commune de Paris demande à être admise à la barre. Tu trouveras ci-joints nos pouvoirs.

DELAOUR; FORESTIER; CRESSON;
SILLANS; ARNAUD. »

II.

Commune de Paris, le vingt-sept frimaire de l'an deuxième de la République française, une et indivisible.

Extrait du registre des délibérations du conseil général.

Le conseil général nomme Jacour, Sillans, Forestier, Cresson et Arnaud, pour se rendre à la Convention nationale à l'effet de l'inviter à assister à la fête de Châlier qui doit avoir lieu le décade prochain, trente frimaire.

Signé : LUBIN, vice-président; DORAT-CUBIÈRES, secrétaire-greffier adjoint.

Pour copie conforme :

DORAT-CUBIÈRES, secrétaire-greffier.

III.

Citoyens représentants d'un grand peuple libre (4),

« C'est un puissant mobile sur l'esprit des hommes pour les porter tous au bien, que les honneurs publics rendus à la mémoire de ceux qui se sont le plus distingués par leurs vertus, par leur courage; de ceux surtout qui ont su mourir pour la cause de la liberté; ces honneurs sont dus au patriote Châlier. Châlier était un

1. *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 318.

2. *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 318.

3. *Archives nationales*, carton C 285, dossier 826.

4. *Archives nationales*, carton C 285, dossier 826.